



Émor(Lévitique 21-24)

L'esprit de la lettre

Vu superficiellement, la Torah semble accorder une importance extrême à une multitude de lois et de détails. Certains critiquent cette « obsession » pour le caractère technique des commandements, arguant qu'elle en dénature l'aspect humain sous-jacent. Mais cela est un préjugé sans fondement et il suffit de lire les Prophètes qui condamnent à maintes reprises un ritualisme desséché pour s'en convaincre.

Voici une réflexion tirée de la Paracha de la semaine qui nous prouve à quel point la loi juive est sensible à la dignité humaine.

Dans la Paracha Émor figure notamment le commandement de la Sefirat Haomer. Celui-ci consiste à compter chaque soir les jours qui séparent la fête de Pessah de celle de Chavouot. Ce décompte est très minutieux et de nombreux détails, non respectés, peuvent invalider ce commandement.

Un exemple : comme toutes les mitsvot, le décompte du Omer est précédé d'une bénédiction. Mais pour être à même de la réciter, il faut avoir dûment compté tous les jours précédant du Omer. Détail important ; si l'on a oublié de compter en soirée, on pourra se rattraper pendant la journée suivante mais sans bénédiction. Puis le soir suivant venu, on reprendra le compte avec la bénédiction. En revanche, si l'on a négligé de rattraper le compte le lendemain de l'omission, on ne pourra plus compter avec bénédiction.

Supposons à présent qu'un homme se trouve dans cette situation. Il a raté un jour entier, et de ce fait, il ne peut plus compter avec la bénédiction. Quelques jours plus tard, il doit diriger l'office à la synagogue. Comme le veut l'usage, c'est l'officiant qui doit réciter à voix haute la bénédiction précédant le Omer. Or en théorie, cet individu n'aurait pas le droit de réciter la bénédiction. Pourtant, pour éviter de lui infliger une honte en public, la loi juive fait preuve d'humanité et lui accordent à titre exceptionnel la permission de réciter la bénédiction en public !

Cet exemple nous prouve que la dimension humaine de la mitsva revêt plus de poids que ses contingences "techniques".

La période du calendrier hébraïque dans laquelle nous nous trouvons actuellement rejoint d'ailleurs cette dimension. Rabbi Akiva perdit 24 000 disciples, décimés par une épidémie. Le Talmud souligne que la cause de cette tragédie avait pour origine un manque de respect mutuel entre les élèves. En effet, chaque disciple était convaincu que sa compréhension des enseignements du maître était supérieure à celle de ses camarades. Et c'est ce qui l'entraîna à vouloir imposer à tout prix son opinion, sans prendre la peine d'écouter celle des autres.

Or quelle valeur a le respect de la loi si le respect de l'autre est bafoué ?

C'est là tout le danger du fanatisme...
RAV YAACOV SPITEZKI

